

*Aiacciu, u 25 di marzu di u 2026*

Le Président du Conseil exécutif de Corse et la Présidente de l'Assemblée de Corse expriment leur vive inquiétude face à la nouvelle hausse des prix des carburants observée sur l'île dans le contexte international de tensions liées à la guerre en Iran et à la flambée des cours du pétrole.

Depuis l'accession des nationalistes aux responsabilités, l'Assemblée de Corse et le Conseil exécutif ont alerté et saisi les gouvernements successifs à plusieurs reprises sur un problème structurel concernant le coût de l'énergie et des carburants dans l'île.

En raison de l'insularité, de la dépendance aux importations, de la structure du marché et des contraintes logistiques propres au territoire, les prix pratiqués en Corse demeurent durablement plus élevés et plus sensibles aux variations internationales. Ce constat a déjà fait l'objet de débats, travaux et propositions au sein des institutions de la Corse.

L'Assemblée de Corse a dénoncé dès le 14 avril 1987 le différentiel de prix avec le Continent. Par délibération n°21/172 du 1er octobre 2021, puis par la délibération n°22/100 du 1er juillet 2022, elle a de nouveau demandé sur proposition du Conseil exécutif, des adaptations législatives et réglementaires pour mettre fin au monopole dans la distribution et le stockage des carburants. Le 1er décembre 2025, l'ouverture d'un cycle de travail avec le Gouvernement a été demandée à travers un courrier adressé au Premier ministre.

À ce jour, le Gouvernement n'a donné aucune suite à l'ensemble de ces demandes.

Aujourd'hui, la conjoncture internationale vient amplifier ces fragilités structurelles et place de nombreux ménages, entreprises et professionnels dans une situation critique.

Dans une île où les déplacements reposent largement sur la voiture et où le transport des biens dépend fortement du carburant, cette hausse a un impact direct sur le pouvoir d'achat, l'activité économique et la vie quotidienne des Corses.

Face à cette situation, le Président du Conseil exécutif de Corse et la Présidente de l'Assemblée de Corse appellent l'État à prendre des mesures rapides et adaptées à la réalité insulaire.

À court terme, il est nécessaire de mettre en place des dispositifs de soutien pour atténuer immédiatement les effets de la hausse des carburants sur la population et les secteurs économiques les plus exposés.

À moyen terme, des réponses plus structurantes doivent être engagées afin de corriger durablement les déséquilibres observés dans la formation des prix de l'énergie en Corse. À ce titre, il faut souligner l'importance des initiatives législatives visant à mieux encadrer les prix dans les territoires insulaires confrontés à des situations exceptionnelles.

Le moment est venu de réunir enfin les conditions pour mettre un terme à une situation anormale et inéquitable, qui dure depuis des décennies et pèse chaque jour sur la vie des Corses. Cela implique un dialogue exigeant avec l'État et l'ensemble des acteurs concernés, notamment les distributeurs, pour construire une solution juste et équilibrée.

Le Président du Conseil exécutif de Corse et la Présidente de l'Assemblée de Corse réaffirment la volonté des institutions de la Corse de travailler avec l'État, les parlementaires et l'ensemble des acteurs concernés afin de construire des solutions concrètes, à la fois immédiates et durables, pour protéger les Corses et préserver l'économie.

À ce titre, le Conseil exécutif rencontrera les distributeurs de carburants de l'île dès demain.